

Image not found or type unknown



Allocation rentree scolaire

Par **Rappeltout**, le **15/03/2012 à 09:56**

Bonjour,rnrnEtant en instance de divorce et séparée de fait depuis le 17 juillet 2011, on me dit que je n'ai pas le droit à l'allocation de rentrée scolaire pour mon fils de 11 ans dont j'ai la garde, pour la raison qu'il aurait fallu que j'habite dans mon nouveau logement dès le 1er juillet...Cela ne fait que 15 jours de différence !!! Est-ce normal ?rnrnMerci de bien vouloir m'éclairer.rnrnChantal